

Réf: Dossier N° 073801

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEYLA BEAUTE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ATTOBAN, Lot 188 B, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEYLA BEAUTE »

Objet : ESTHETIQUE, COIFFURE, FORMATION  
VENTE DE PRODUIT COSMETIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ATTOBAN, Lot 188 B, Ilot 16

Dirigeant(s) : Mme BAKAYOKO ELVIRAH FANTA GAELLE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01379 du 22/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11204/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

